VEOLIA PROPRETÉ

Terre Lorraine du Longuyonnais

Version 1
MAJ du
04/09/2019

Collecte des encombrants des particuliers 2019

LES DATES DE COLLECTE

SECTEUR 1	
Colmey + Flabeuville	**jeudi 19 septembre 2019**
Grand Failly + Petit Xivry	
Longuyon + Noërs	
Othe	
Petit Failly	
St Jean les Longuyon + Ham les St Jean	
Villers le Rond	
Villette	

SECTEUR 2	
Baslieux	**vendredi 20 septembre 2019**
Bazailles	
Beuveille	
Boismont	
Doncourt les Longuyon	
Han devant Pierrepont	
Montigny sur Chiers + La Roche + Fermont	
Pierrepont	
St Supplet	
Ville au Montois	

SECTEUR 3	
Allondrelle la Malmaison + La Malmaison	**jeudi 3 octobre 2019**
Charency Vezin	
Epiez sur Chiers	
Fresnois la Montagne	
St Pancré + Buré la Ville	
Tellancourt	
Ville Houdlemont	
Villers la Chèvre	
Viviers sur Chiers + Revemont + Braumont	

LES BONNES PRATIQUES POUR UNE COLLECTE SANS ENCOMBRE …

Les déchets ne doivent pas dépasser un longueur de 2,5 mètres, un volume de 2m3 et un poids de 80kg

Déchets acceptés ;
Le mobilier d'ameublement : tables, chaises, sommiers, lits, armoire démontées, canapés, fauteuils, bureaux, chevets, commodes, salon de jardins,parasols, …
Les appareils sanitaires : radiateurs, chaudières démontées, cumulus, ballon d'eau chaude, chauffe-eau, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets, …
Les objets divers : vélos, pousettes, landaus, tables à repasser, jouets, articles de cuisine, articles de sport, poêle à mazout (réservoirs vides) …

Objets non acceptés :
Les ordures ménagères
Les déchets provenant de travaux publics et particuliers : déblais, gravats, décombres, plâtres et tous déchets provenant de la démolition en BTP (cadres de fenêtres, portes, …)
Les déchets industriels, commerçants, agricoles et artisanaux dont le volume déposé serait supérieur à celui fixé ci-dessus
Les déchets spécifiques tels que les pneumatiques, batteries automobiles, bidons d'huiles, peintures, solvants et produits chimique, carcasses et pièces de véhicules …
Les DEEE
Les déchets verts : tailles, feuilles, tontes, …